

La CCAVM

- 1 territoire
- 51 communes
- 8635 habitants

Mai n°1

L'INFO'COM *de la CCAVM*



Le Mot du Président

À l'issue de l'élection de 2017, de grands enjeux se profilent pour la nouvelle gouvernance, notamment la finalisation des travaux de la fromagerie Germain, les futures délégations de Service Public, le Plan Local d'Urbanisme ou la future compétence liée à l'eau à l'horizon 2020 et une priorité, la maîtrise du budget communautaire. Le mot d'ordre de mon mandat est d'être au plus près des besoins des habitants de notre territoire. C'est un travail quotidien que je souhaite collectif, impliquant les membres du bureau qui assureront chacun l'animation d'une commission thématique mais aussi les élus: conseillers communautaires, maires ou conseillers municipaux, chacun d'entre eux pourra s'impliquer dans les travaux de ces commissions.

Vous l'aurez compris, mon ambition est que l'ensemble des élus œuvre de concert avec un seul objectif, le développement de leur territoire.

Patrick Berthelon, Président.



Fromagerie Germain

Après de nombreux mois de travaux et un investissement conséquent tant humain que financier, la fromagerie Germain, nouvellement implantée sur la commune de Vaux-sous-Aubigny, accueillait mi-mars le premier camion de lait. Cette livraison marquait le début d'un long processus de tests avant le lancement de la fabrication proprement dit. En effet, la mise en route d'un tel outil de production comporte de multiples étapes. Depuis les premiers essais réalisés avec de l'eau jusqu'à l'élaboration d'un produit fini répondant à tous les exigences, sanitaires et de qualité, attendues par les consommateurs.

Au final, les premiers fromages Langres et Epoisses issus de l'usine de Vaux seront commercialisés à compter de la deuxième semaine de mai. Les équipes de la fromagerie devraient, quant à elles, intégrer définitivement leurs nouveaux locaux durant l'été 2018.

Le 16 avril dernier, se sont réunis à Chalancey, les élus de la commune, des membres de la commission économie de la CCAVM et le sénateur de Haute Marne, Monsieur Charles Guéné.

Cette rencontre avait pour objectif de commencer une réflexion quant au devenir des anciens bâtiments de la fromagerie Germain.

L'actu en bref ...

Préparation de la rentrée scolaire

L'encadrement de jeunes enfants requiert des qualifications et compétences bien spécifiques. La CCAVM confie donc ces prestations à des professionnels de la petite enfance sous forme de Délégation de Service Public ou DSP. Cette procédure est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité, à un délégataire public ou privé ». La rémunération du délégataire est issue de l'exploitation du service. En 2018, la CCAVM a lancé un nouvel appel à candidature, du vendredi 30 mars au vendredi 27 avril 2018, 12h00.

À l'issue de cette consultation, différents prestataires seront sélectionnés pour assurer l'accueil périscolaire des enfants, de la petite enfance à l'adolescence, ainsi que la gestion des 3 micro crèches que compte le territoire et ce, jusqu'en décembre 2022.



Sécurisation des écoles

En accord avec les chefs d'établissements, il est étudié l'installation de sonnettes avec visiophones à l'entrée des 10 écoles primaires du périmètre de la communauté de commune afin de sécuriser l'accès aux établissements.

Devant la difficulté de sécuriser l'ensemble des accès, il a été choisi de concentrer les efforts sur l'entrée principale, les accès via les cours d'école seront fermés. Le budget alloué par la CCAVM à cette action est de 100 000€.

Des demandes de devis sont en cours. L'action pourrait être étendue aux micro crèches par la suite.

ZOOM SUR :

Le CIN en chiffres
en 2017

700 personnes accueillies

500 nuitées réalisées

Objectif : 30 nuitées /jour
en saison



Photos Ligue de l'Enseignement
de Haute Marne

Infos pratiques et
actualités sur
ccavm@ccavm.fr

Directeur de la publication
Patrick Berthelon
Rédaction
Sophie Hervieu

Le Centre d'Initiation à la Nature d'Auberive et son projet d'éco-domaine: Un lieu pour Accueillir, se Ressourcer, Apprendre...

Le Centre d'Initiation à la Nature (CIN) est une association gérée par la ligue de l'enseignement de Haute Marne. Sa vocation première, depuis de nombreuses années, est d'accueillir des classes de découvertes nature et des séjours éducatifs sur la commune d'Auberive. L'annonce de la création d'un 11^{ème} parc national sur le territoire haut marnais ainsi que le ressenti de visiteurs issus de territoires fortement urbanisés où la nature est reléguée, a amené le CIN à réfléchir à l'accueil d'un public venant se ressourcer au cœur d'une nature préservée.

C'est dans cette perspective que la Ligue de l'enseignement de Haute-Marne a répondu avec succès à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « économie de proximité » en juillet 2015 avec un projet intitulé « Chemins de traverse ».

Pour permettre à son projet de suivre son cours, la même année, le CIN demande à la CCAVM de porter le projet d'acquisition de la maison forestière de Charbonnières à Auberive.

La maison est donc achetée par la CCAVM pour être louée à la Ligue de l'enseignement avec un bail emphytéotique de 18 ans. Le montant de la transaction est remboursé mensuellement par le locataire sous forme de loyers. Après de nombreux travaux de rénovation pris en charge par l'association, la maison qui compte désormais 9 couchages, sert de gîte d'étape pour les randonneurs qui empruntent le GR7 ou le chemin de St Jacques de Compostelle.

Ce gîte vient compléter l'offre d'hébergements atypiques, cabanes et tentes, que proposent le CIN dans le cadre des chemins de traverse. La Ligue de l'enseignement et son centre d'initiation à la nature souhaitent faire de ce lieu un espace de découverte, d'éducation et de formation à la forêt. La faire vivre, pour le visiteur, au travers d'activités de découvertes, d'apprentissages techniques, notamment autour de l'éco construction.

Dans ce cadre, l'évolution des infrastructures de la maison forestière semble indispensable. Un projet d'agrandissement de la maison est donc à l'étude (création d'une grande salle d'activités, de sanitaires, mise aux normes de l'assainissement) afin d'optimiser les conditions d'accueil des personnes et des groupes.

Le CIN ne pouvant porter seul ce projet, la CCAVM pourrait de nouveau accompagner cette évolution. Les commissions économie et tourisme et culture ont émis un premier avis favorable compte tenu de la contribution des activités du CIN à la dynamique locale.

Hommage à Marcel Pernot

Le 14 mars 2018, Marcel Pernot s'en est allé dans sa 98^{ème} année... Je voudrais à cet égard, ici, évoquer l'homme public qui a laissé une empreinte indélébile sur ce qu'on appelait alors le canton de Prauthoy. Marcel Pernot su effectuer les choix publics structurants pour cette contrée, et les imposer à ces collègues départementaux, en créant en particulier la gendarmerie nouvelle de Prauthoy et le collège des Vignes du Crey. Il contribua à la réalisation de ces équipements majeurs avec une énergie inégalable. Il s'en procura les moyens en donnant naissance, avec les maires du secteur, à l'un des premiers syndicats, le SIVOM de Prauthoy, réunissant ainsi la capacité d'investissement nécessaire. Il y adjointra la construction de la halle de sports et surtout, fera adopter, parmi les premiers, la compétence voirie.

L'exercice habituel de ces premières compétences et les solidarités développées par Marcel Pernot et son équipe, ont indubitablement facilité la construction de notre EPCI et nous ont permis de l'élever au rang d'un des plus performants de la région. Il n'était sans doute pas inutile de saluer l'action de Marcel Pernot, près d'un quart de siècle après. Il appartenait à la famille des démocrates chrétiens, pétrie de ces valeurs, qui ont forgé notre France rurale. Associées à un charisme indéniable, elles lui ont largement permis de porter cette vision d'avenir pour notre territoire.

Si le temps politique nous a opposé, par la force des choses et dans le nécessaire renouvellement des générations, je voulais lui rendre cette justice et formuler à son adresse cet hommage très sincère, au-delà de ce qui a pu nous séparer.

Charles Guené – Sénateur de la Haute-Marne, ancien Président de la CCAVM

La CCAVM

- 1 territoire
- 51 communes
- 8635 habitants

Juin 2018 n° 2

L'INFO'COM *de la CCAVM*



Le mot du Président

Ce second numéro de l'Info'Com illustre à travers ces articles, l'action de la CCAVM sur le territoire. De par les missions ou compétences qui lui sont dévolues, la communauté de communes intervient dans de nombreux domaines qui touchent le quotidien des usagers. Si elle traite de sujets pratiques aussi variés que l'entretien de 323 kilomètres de voirie ou la préparation des dossiers élèves en vue de la rentrée scolaire, c'est aussi un acteur vecteur de lien social. Sur un territoire tel que le nôtre, les maisons des services au public, les médiathèques ou relais assistants maternelles sont des lieux d'échanges, de culture et de services de proximité, incontournables et très appréciés des habitants. La CCAVM apporte également son soutien à de nombreuses associations qui contribuent au dynamisme local.

Patrick Berthelon.

L'actu en bref ...

Dossier scolaire de l'élève 2018/2019

Comme chaque année, le dossier administratif nécessaire à l'inscription des futurs élèves à l'école publique et aux activités péri, extra scolaires et restauration collective, ont été selon les cas, remis aux familles par les établissements scolaires ou mis à disposition dans les mairies (siège d'une école) et les locaux de la CCAVM.



Vous avez jusqu'au vendredi 15 juin inclus pour les compléter et les remettre à la CCAVM.

Dans cette attente, vous pouvez nous contacter pour toute information complémentaire, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h au :

03 25 87 31 04

Médiathèques

Dans le cadre d'un congé maternité, Grégoire Pauly a rejoint les équipes des médiathèques le 9 mai dernier en tant que coordonnateur responsable.



Soutien à la filière « Pierres Sèches »

La CCAVM vient de signer une convention de partenariat avec la Régie Rurale du plateau de Vaillant pour l'année 2018, apportant ainsi son soutien à l'activité Pierres Sèches que la Régie développe depuis 2012.

Afin de promouvoir et pérenniser la filière, plusieurs axes de travail y sont définis, élargissant ainsi le champ de compétence de la régie et de sa « brigade du patrimoine » :

Accompagnement du chantier de Cohons avec la prise en charge de 2222 heures de travail au regard de la conservation et la réhabilitation de sites dit « d'exception » inscrites dans les statuts de la collectivité.

Possibilité pour l'ensemble des communes du territoire de la CCAVM de faire appel à la Régie pour la préservation de leur patrimoine pierres sèches ou pour la rénovation de petits édifices type lavoir ou fontaine.

Le tarif préférentiel de 6 € de l'heure à concurrence de 2000 heures dans l'année sera appliqué pour les travaux de pierres sèches réalisées à la demande des communes. Cette tarification est rendue viable pour la Régie du fait du soutien de la collectivité au chantier de Cohons.

A noter, le pavillon du billard du site de Cohons figure parmi les 270 monuments en péril sélectionnés pour bénéficier des retombées financières du « loto du patrimoine » imaginé par Stéphane Bern. Cette distinction a valu au maire de Cohons, Sylvie Baudot d'être reçue au palais de l'Élysée avec d'autres porteurs de projet.

LA SEMAINE BLEUE

Du 8 au 14 octobre 2018

Cette période est l'occasion de recréer du lien entre les générations et de rappeler que nos aînés sont des acteurs de la vie économique sociale et culturelle à part entière.

Dans ce cadre, 2 événements sont organisés par la MSAP du Montsaugonnais et ses partenaires:

-10 octobre : après-midi dansant

-18 octobre : conférence sur les plantes médicinales

Inscription à la MSAP du Montsaugonnais



Pour une société respectueuse de la planète :
ENSEMBLE AGISSONS



2018

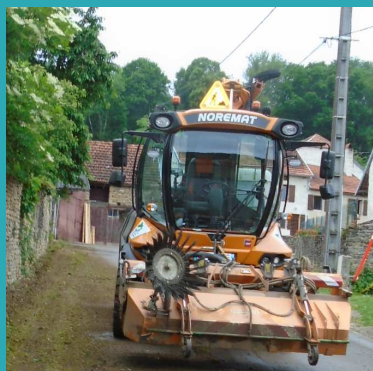
Préservation du patrimoine pierres sèches des communes

Tarif préférentiel 6€ de l'heure



Votre Contact à la Régie
Aline Paindavoine
03 25 88 99 72

ZOOM SUR :



Objectif zéro phyto

Avant 2017,

Jusqu'à 1000 litres de
désherbants chimiques
utilisés

2018,

Désherbage mécanique
uniquement

Infos pratiques et
actualités sur
ccavm@ccavm.fr

Directeur de la publication
Patrick Berthelon
Rédaction
Sophie Hervieu

VSV, Brosse et Balayeuse, l'alternative aux pesticides.

Le 20 octobre 2017 était voté par le conseil communautaire, la proposition d'achat par la CCAVM d'un véhicule service viabilité (VSV) de marque Noremat. Il s'agit d'un véhicule motorisé polyvalent équipé d'un bras pouvant recevoir soit une brosse de désherbage, soit une débroussailleuse et d'une balayeuse frontale qui ramasse l'andain créé suite au passage de la brosse .

Cette acquisition avait deux objectifs : remplacer un matériel existant devenu obsolète et trouver des méthodes alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques (herbicides) sur l'espace public.

En effet, la loi dite « loi Labbé », du 6 février 2014, prévoyait l'abandon de tous produits phytosanitaires chimiques par l'ensemble des structures publiques (communes, collectivités, départements, régions, État) à l'horizon 2020. La loi de transition énergétique du 17 août 2015 est venue renforcer ce dispositif en avançant l'échéance au 1^{er} janvier 2017.

Ces nouvelles dispositions réglementaires s'appliquent aux espaces verts mais aussi à la voirie : talus, accotements, fossés et trottoirs. Seuls les terrains de sport et certaines parties de voirie inaccessibles sont exclus du champ de l'interdiction.

Avant l'arrivée de ce matériel adapté, la communauté de communes utilisait jusqu'à 1000 litres de désherbant par an. Désormais, le désherbage se fait grâce à l'action mécanique de la brosse. Les communes qui ont vu le véhicule de service viabilité à l'œuvre se sont d'ores et déjà montrées très satisfaites du travail accompli.

C'est une avancée essentielle pour la préservation de la biodiversité et la santé publique mais aussi pour la santé des personnels qui manipulaient régulièrement ce type de produits.

Une démonstration de ce nouveau matériel à l'attention des élus, était organisée dans la commune d'Esnoys -Val le 17 avril dernier.



Les usagers et la loi de transition écologique

Si l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires chimiques s'est imposée en premier lieu aux structures publiques qui ont en quelque sorte ouvert la voie, elle s'appliquera aux particuliers dès l'année prochaine.

A noter que l'usage de ces produits sur la voirie, par des particuliers, est d'ores et déjà interdit et ce depuis le 1er janvier 2017.

La CCAVM

- 1 territoire
- 51 communes
- 8635 habitants

Juillet/ Août 2018 n° 3



L'INFO'COM *de la CCAVM*

Le mot du Président

Le lundi 9 juillet dernier, l'ensemble du personnel était convié à la première réunion d'information collective organisée par la CCAVM.

Cette réunion s'inscrivait dans la volonté affichée de la nouvelle gouvernance de communiquer d'une façon claire et fluide, à l'interne comme en externe, sur les axes de travail ou décisions prises par la collectivité. Ce lundi, il s'agissait plus particulièrement d'informer les agents sur les évolutions de leur cadre de travail : nouvelle organisation des services, nouvel aménagement des rythmes scolaires, élections professionnelles à venir ou mise en place du prélèvement à la source.

La nouvelle gouvernance a également initié une réflexion quant à la mise en place de mesures d'actions sociales en faveur des agents, ce sujet était aussi à l'ordre du jour. Ce moment d'échanges s'est poursuivi autour d'une collation dans une ambiance conviviale. L'occasion de se rencontrer pour des personnels qui travaillent parfois depuis plusieurs années au sein de la CCAVM sans se connaître.



Patrick Berthelon

Financement de la performance énergétique

Dans le cadre de la construction du nouveau site de la fromagerie Germain à Vaux-sous-Aubigny, une attention toute particulière a été portée à l'efficacité énergétique. Ainsi le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergies (CEE) a été mobilisé. C'est à ce titre que la société Eginov a remis le 8 juin dernier, en présence d'élus du territoire et de l'équipe de Direction de la société Rians, un chèque de plus de 450 000 € à la CCAVM. Ce montant représente la valorisation des économies d'énergies qui sont réalisées grâce aux équipements économes en énergie installés sur le site (éclairage, ventilation etc..)

MSAP

La Maison de services au public intercommunale située à Prauthoy, ainsi que son antenne de Longeau, rencontrent un succès grandissant en terme de fréquentation.

C'est donc tout naturellement qu'il a été décidé d'en faciliter l'accès au plus grand nombre en organisant une permanence MSAP sur la commune d'Auberive, à la Maison de Pays.

Dès le mois de septembre, chaque vendredi après-midi, les habitants du secteur pourront être accompagnés dans leurs démarches administratives du quotidien. Ils trouveront à la MSAP un point relais CAF, Pôle Emploi, CPAM, papiers d'identité etc.... Des cours d'informatique y seront également dispensés sur rendez-vous.

<https://fr-fr.facebook.com/maisondesservicesprauthoy>



L'ACTU EN BREF

A partir du 1er septembre
nouveaux horaires des agences
postales intercommunales.

Prauthoy:

Mardi au vendredi 9h00 - 12h30

Samedi 9h00 - 12h00

Longeau:

Lundi au vendredi 9h00 - 12h15

13h45-17h00

Samedi 9h00 - 12h00

Les CEE c'est quoi ?

Un dispositif réglementaire
de subvention à
l'investissement dans l'efficacité
énergétique .

Ce dispositif s'adresse aussi bien aux
entreprises qu'aux particuliers



ZOOM SUR :



Les médiathèques

vous proposent des animations offertes et ouvertes à tous tout l'été.

Auberive

Sélection de jeux de société

Mise à disposition de consoles 3DS et jeux,

Prêt de liseuses comprenant une belle sélection de livres.

Prauthoy et Longeau

Sortie nature aux Gorges de la Vingeanne le 25 juillet

Inscription au 03 25 88 39 55

ou

mediatheque.prauthoy@laposte.net

Concours Bookface

du 15 juin au 15 octobre 2018,

des photos montage qui vous feront voir les livres autrement (organisé par la médiathèque départementale de Haute Marne)

<http://ccavm-pom.c3rb.org/>

Fermeture estivale

Auberive ouvert tout l'été

Prauthoy fermée du 11 au 27 août

Longeau fermée le 25 août.

Infos pratiques et actualités sur www.ccavm.fr

Directeur de la publication

Patrick Berthelon

Rédaction

Sophie Hervieu

Chien à plumes, un rendez-vous incontournable du territoire.

Cette année encore, la CCAVM est heureuse de compter parmi les partenaires institutionnels du festival le chien à plumes. Après plus de vingt ans d'existence, le succès ne se dément pas pour cet événement musical de renom, qui attire chaque année des milliers de visiteurs venant de toute la France. Ce ne sont pas moins de 30 groupes qui sont à l'affiche de cette nouvelle saison.



L'édition 2018 se déroulera du 3 au 5 août 2018, Aux abords du lac de la Vingeanne Villegusien-le-Lac

Festival Médiéval de Montsaugeon

Organisé par des associations de Haute-Marne et du Nord Côte d'Or, avec le concours de la CCAVM, du Conseil départemental, de la Région Grand Est et d'entreprises locales, le premier Festival Médiéval de Montsaugeon se déroulera les samedi 18 et dimanche 19 août 2018. Cet événement très attendu mobilisera près de 250 intervenants, 60 artisans, 20 spectacles différents dont un tournoi de combat sportif animé par 40 combattants et 10 jouteurs à cheval. Huit stands de restauration et buvettes seront également présents.

Les festivités débiteront dès le vendredi avec la manifestation « Pierres et Terroir ». Accueil à 14h30 à la Tour des Villains, présentation et vente du livret : Montsaugeon, demeures et personnages illustres, scénettes historiques, dédicaces et pot de l'amitié.

Les ambitions d'une telle organisation sont multiples. C'est à la fois un éclairage sur le territoire actuel et ses producteurs, mais c'est aussi l'occasion de sensibiliser un public de tous âges au fait historique et au patrimoine du territoire.

De très nombreux visiteurs sont attendus !



18 et 19 août 2018



Fête des associations

SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE - De 13h30 à 18h

LANGRES 2018



Entrée libre - Ouvert à tous
Inauguration : 13h45

La 9^{ème} fête des associations organisée par le PETR du Pays de Langres en partenariat avec la Ville de Langres aura lieu le 1^{er} septembre 2018 à la salle Jean Favre et au complexe sportif « Grand Sud » à Langres. Pour cette journée consacrée aux pratiques culturelles et sportives, 74 associations sont attendues dont celles du périmètre de la CCAVM.

« Ce soir on discute »

Les associations du périmètre de la CCAVM sont conviées par la collectivité et la FDFR 52 à une soirée d'échanges autour de leurs activités et fonctionnements respectifs le :

20 septembre 2018

18h30 à 21h00

Contact : eve.bourgeois@ccavm.fr



La CCAVM

- 1 territoire
- 51 communes
- 8635 habitants

Septembre 2018 n° 4

L'INFO'COM de la CCAVM



Patrick Berthelon
Président de la CCAVM

L'une des principales compétences des communautés de communes est le développement économique et nous en faisons une priorité. En effet, le dynamisme et l'attractivité de nos communes en dépendent. Outre la qualité de vie, notre territoire dispose de nombreux atouts et nous nous devons de les promouvoir en accompagnant la mise en œuvre des projets d'installation ou d'expansion qui nous sont proposés.

Si les activités agricoles y sont déjà bien représentées, notre territoire dispose de nombreux atouts que nous avons à cœur de valoriser en favorisant l'installation ou le développement d'activités aussi diversifiées que complémentaires.

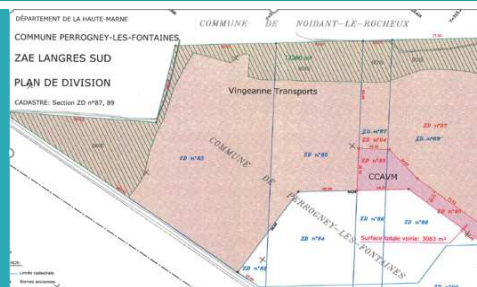
Notre ambition est d'être économiquement efficaces, tout en restant vigilants à l'impact environnemental des projets que nous soutenons. Aussi, l'expansion d'entreprises industrielles telles que Vingeanne transports ou la fromagerie Germain sur des zones d'activités gérées par la CCAVM et la création d'un 11^{ème} Parc national sur un même espace communautaire, ne viennent pas en opposition mais convergent pour contribuer au rayonnement économique, environnemental et culturel de notre contrée.

C'est un équilibre essentiel à trouver. Cette Info'Com est aussi l'occasion de souhaiter, au nom des élus et équipes de la CCAVM, une très bonne rentrée à l'ensemble des enfants et enseignants qui viennent de rejoindre les bancs de l'école!

Zone d'activités Langres sud

Accompagnée par la CCAVM et le Pôle d'Equilibre territorial et Rural du Pays de Langres (PETR), la société Vingeanne Transports, acteur bien implanté dans le domaine du transport routier, s'apprête à faire l'acquisition d'une parcelle de 42 000 m² sur la zone de Langres sud pour le développement de son activité logistique.

Le premier bâtiment devrait voir le jour très prochainement.



Vingeanne Transports en quelques chiffres

17M€ CA prévisionnel 2018

Plus de 42 ans d'expérience

140 employés,

90 véhicules

11^{ème} Parc national français : consultation locale avant création officielle

Le GIP Parc national entame les dernières phases du processus de création. Il devrait être officialisé lors du second semestre 2019.

Depuis la fin du mois d'août 2018, les personnes publiques associées – membres de l'Assemblée générale du GIP dont les collectivités locales concernées par le projet de Parc national - sont amenées à faire part de leurs remarques sur le contenu de l'avant-projet de charte (cette consultation n'est pas un vote).

L'avant-projet de charte, support constitué de trois livrets et d'une carte détaillée du futur Parc national, a été validé à près de 80% lors de la dernière assemblée générale le 11 juillet. Ce document propose différentes orientations et mesures pour les quinze ans à venir afin de faire de la création du 11^{ème} Parc national français un outil de préservation du patrimoine local et d'accompagnement du développement économique des communes concernées.

Cette consultation locale précède l'enquête publique qui se déroulera à compter de mi-novembre 2018. Elle permettra aux habitants, d'exprimer à leur tour, leur avis .

Toutes les informations et contacts sont à retrouver sur le site www.forets-champagne-bourgogne.fr.



La boutique Germain

Est l'illustration d'un partenariat réussi entre une collectivité et une entreprise privée.

Inaugurée le 6 septembre dernier en présence d'élus du territoire, des équipes de l'entreprise Rians et de la CCAVM, elle connaît depuis son ouverture en juin, une fréquentation qui dépasse les prévisions.

ZOOM SUR :

La rentrée scolaire 2018

Horaires des médiathèques

Auberive

du mardi au vendredi
14h-18h30
samedi 14h-16h

Longeau-Percey

mardi et jeudi
16h-18h
mercredi 14h- 18h
samedi 14h-16h

Prauthoy

lundi 13h30- 17h
mardi-mercredi-vendredi
9h-12h30/13h30-17h
jeudi 9h-18h30
samedi 9h-12h

Vaux-sous-Aubigny

mercredi 10h-12h
vendredi 17h-19h

La rentrée 2018 marque le retour de la semaine à 4 jours et avec elle, la réorganisation du temps scolaire et périscolaire.

Le temps d'enseignement scolaire, soit 6 heures de cours journalières, sont réparties sur huit demi-journées le lundi, mardi, jeudi, vendredi.

L'accueil périscolaire demeure assuré matin et soir dans les écoles ainsi que durant la pause méridienne, pour la restauration scolaire, et le mercredi sur Auberive/St Loup-sur-Aujon, Isômes et Villegusien-le-Lac.

Le temps extra scolaire, petites et grandes vacances, pas de changement!

Le Président, accompagné de la Vice-Présidente et des deux déléguées à l'Enfance Jeunesse, a rencontré la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) le 5 septembre dernier pour évoquer le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour la période 2018-2021 et le Plan mercredi, dispositif initié par le gouvernement.

Dans ce cadre, une réflexion va très prochainement débiter au sein de la CCAVM afin d'élaborer un projet éducatif Territorial de qualité pour l'accueil des enfants, notamment le mercredi.

La restitution de nos travaux à la CAF devra intervenir au plus tard le 15 octobre prochain.



A souligner, le maintien des effectifs scolaires dans les établissements de notre périmètre.

Info pratique...

Tarifs de la restauration scolaire à compter du 1er septembre 2018*

Tranches	Quotients familiaux	Tarif
Tranche 1	De 1 à 500 €	4,62 €
Tranche 2	de 501 à 700 €	4,73 €
Tranche 3	De 701 à 900 €	4,94 €
Tranche 4	De 901 à 1100 €	5,15 €
Tranche 5	De 1101 à 1700 €	5,36 €
Tranche 6	Au-delà de 1700 €	5,57 €

Fréquentation occasionnelle	6,30 €
-----------------------------	--------

* ces tarifs ont été validés lors du Conseil communautaires du 28 juin 2018 (délib. 63/18), il n'en était donc pas fait mention dans le dossier d'inscription scolaire.

Informations
et horaires sur
www.ccavm.fr

Directeur de la publication

Patrick Berthelon

Rédaction

Sophie Hervieu

La CCAVM

- 1 territoire
- 51 communes
- 8635 habitants

Octobre 2018 n° 5

L'INFO'COM de la CCAVM



Patrick Berthelon
Président
de la CCAVM

Le champ de compétences des communautés de communes est très vaste et nous avons pleinement conscience que nos choix impactent le quotidien des usagers mais aussi le développement économique et environnemental du territoire sur le long terme.

Si nos décisions sont invariablement dictées par l'esprit communautaire qui nous anime, il nous semble primordial de rendre compte de notre activité aux habitants du territoire. Nous souhaitons porter à leur connaissance les actions mises en œuvre mais aussi les éléments qui motivent nos orientations.

Dans cette optique, nous nous appliquons à faire évoluer notre site internet tant du point de vue de l'ergonomie que du contenu. Ainsi, les procès-verbaux des conseils communautaires sont désormais consultables en ligne, permettant à tout à chacun d'appréhender les échanges préalables aux délibérations du conseil communautaire.

Nous diffusons également depuis le mois de mai, l'Info'Com, une lettre mensuelle que nous voulons claire et accessible.

L'Info'Com, c'est l'actualité du territoire en temps réel.

Une information claire et concise sur les actions et grands projets menés pour le territoire et ses habitants, par votre communauté de communes.

Vous souhaitez recevoir l'Info'Com?

Adressez un mail à ccavm@ccavm.fr
ou à votre mairie



**PLAN
MERCREDI**

Une ambition éducative pour tous les enfants

Les conseillers communautaires ont dit « oui » au Plan mercredi, lors du dernier conseil communautaire. Si des actions de qualité et de continuité entre le scolaire et le périscolaire existent déjà dans le cadre du PEdT (Plan Educatif Territorial), cette volonté de s'inscrire dans le « plan mercredi » va permettre de les renforcer. D'ores et déjà une réunion du comité de pilotage s'est déroulée le 27 septembre dernier avec la présence des différents acteurs impliqués.

Ainsi la communauté éducative du périmètre communautaire et la commission Enfance - Jeunesse, travaillent de concert à l'élaboration du « Plan mercredi » avec l'ambition d'y associer l'ensemble des ressources du secteur.

Ce dispositif se doit de corréler les projets pédagogiques élaborés par les équipes enseignantes avec la stratégie éducative insufflée par la CCAVM.

Ces différentes orientations figureront au sein du PEdT, afin de répondre aux attentes des familles et aux préconisations des élus avec pour objectif une réelle cohérence éducative garantie par une charte qualité déclinant 4 grands axes :

- l'articulation des activités périscolaires avec les enseignements
- l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- l'ancrage du projet dans le territoire
- la qualité des activités

Le PEdT, dans lequel s'insère le « Plan mercredi », sera remis le 15 octobre aux différents partenaires départementaux signataires que sont Madame le Préfet/DDCSPP), Madame la Directrice de l'Education Nationale et Madame la Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales.



Les contrôles périodiques d'assainissement non collectif

Les contrôles des installations d'assainissement non collectif sont en cours sur le territoire de la CCVAM depuis 2016, (loi n°2010-788 du 12/07/2010). Lors de ces contrôles, il est vérifié que les installations ne génèrent pas de pollution.

Les prochaines réunions publiques d'information avant le passage des techniciens auront lieu :

lundi 22 octobre 2018 à 16h00 à Saint Broingt les Fosses et à 18h00 à Le Val d'Esnois

Lors de ces réunions, seront exposés les objectifs de cette opération, ainsi que les modalités d'intervention des techniciens du bureau d'études SOLEST ENVIRONNEMENT chargés de mener à bien ces visites.

ZOOM SUR : TOURISME

Loi NOTRe

Promotion du tourisme
compétence obligatoire
depuis le 1er janvier 2017



Etang de la Juchère



Les chalets de la Vingeanne

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a institué de nouveaux transferts de compétences aux communautés de communes.

La promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme, est l'une d'elles, au même titre que le développement économique du territoire. En réalité, les deux sont étroitement liées car le tourisme est une « industrie » clé pour l'économie et l'emploi. La CCAVM avait déjà initié certaines actions touristiques en faveur du patrimoine, la loi NOTRe vient renforcer cette orientation.

Dans ce cadre, la CCAVM a contractualisé avec le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Pays de Langres .

Ce dernier assure, par délégation de la collectivité, la mise en œuvre du schéma de développement touristique et la gestion des zones touristiques des quatre lacs, du lac de la Vingeanne, du plan d'eau de l'étang de la Juchères, du port de Cusey, des chemins de randonnée, des sites touristiques des sources de l'Aube et de la Marne...

La communauté de communes a confié à l'office de tourisme du Pays de Langres, par convention, les missions d'accueil et d'information du public ainsi que la promotion des sites bâtis ou naturels de notre territoire tels que les résidences de la Vingeanne, l'abbaye d'Auberive, le village de Montsaugéon, les produits du terroir (Langres et vin), les jardins de Cohons, le lac de Villegusien, l'étang de la Juchère, l'École d'Autrefois de Choilley-Dardenay, la Maison du Houblon à Rivière-les-Fosses...



Les Plans d'Interprétation du patrimoine sont réalisés en collaboration avec le PETR.

La signalétique touristique est installée à Montsaugéon et en cours de réalisation sur les sites de Cohons et des Sources de l'Aube.

Directeur de la publication
Patrick Berthelon
Rédaction
Sophie Hervieu



le territoire s'anime



Le village médiéval de Montsaugéon est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de valorisation de son patrimoine en vue de l'obtention du prestigieux label « Petites Cités de Caractère ».

C'est dans ce contexte que la CCAVM contribue à valoriser et animer le lieu en soutenant les nombreuses animations culturelles organisées autour du théâtre, de la musique et du patrimoine historique du lieu par la compagnie Cirta.

Ces manifestations trouvent en la Tour des Villains un cadre idéal !

www.latourdesvillains.fr



La CCAVM

- 1 territoire
- 51 communes
- 8635 habitants

Novembre 2018 n° 6

L'INFO'COM de la CCAVM



Patrick Berthelon
Président
de la CCAVM

Les problématiques climatiques et environnementales sont

les enjeux majeurs de notre siècle. Si nous tendons tous à faire évoluer nos comportements au quotidien, la CCAVM de part sa responsabilité collective, se doit de mettre en œuvre une politique environnementale durable qui s'inscrit dans les grandes orientations édictées par le Grenelle de l'environnement.

La préservation de l'environnement peut parfois être perçue comme une contrainte, c'est en fait l'avenir et la richesse de notre territoire. Notre massif forestier remarquable, véritable monument de nature et avec lui la biodiversité qu'il abrite, nous vaudra d'ici quelques mois d'être labellisé Parc national. Cette distinction aura sans nul doute, un impact plus que favorable sur l'économie locale. Preuve s'il en est, que nous pouvons conjuguer développement économique et respect de l'environnement. Dans ce cadre, je souhaite ici souligner le partenariat réussi entre la CCAVM et des agriculteurs impliqués qui permet de préserver nos ressources en eau potable en limitant le recours aux fertilisants et pesticides sur leurs exploitations.

La CCAVM soutien les acteurs touristiques du périmètre du futur Parc

Le 30 mai 2018 la commune de Vals des Tilles accueillait la première réunion d'information et de lancement de « l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) » des pôles touristiques du périmètre du futur Parc national à l'initiative du GIP du Parc. Cet appel visait à fédérer les acteurs touristiques du secteur afin d'être en mesure de proposer dès 2019, une offre structurée et de qualité en matière d'hébergements et d'activités. En effet, la création du Parc fera bénéficier, de fait, les communes du territoire d'une hausse de la fréquentation touristique. Un deuxième AMI devrait intervenir au cours du second semestre 2019.

Dans ce cadre, trois groupes se sont d'ores et déjà constitués sur le territoire autour des communes d'Arbot, de Vals des Tilles et de Chalancey. Les porteurs de projets ont été invités à présenter leurs propositions aux membres du comité de suivi des pôles touristiques (les offices de tourisme présent sur le périmètre du futur parc, la Maison départementale du tourisme, le PETR du Pays de Langres, le syndicat mixte du Pays de Chaumont, la CCAVM ainsi que les communautés de communes du Châtillonnais, des trois Forêts, des Vallées de la Tille et de l'ignon), le 27 septembre dernier.

Une année avant la création du Parc national, le GIP désire connaître la nature des projets afin d'anticiper leur réalisation dès maintenant et pouvoir ainsi mettre en place des mesures d'accompagnement personnalisées (techniques, administratives ou en matière de recherche de financement).



Permanence ENEDIS

Dans le cadre du déploiement des compteurs Linky sur le territoire, la CCAVM accueillera début décembre, une permanence organisée et animée par l'entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, Enedis, à Prauthoy - Le Montsaigeonnais :

- Maison des services au public de Prauthoy
- le 6 décembre 2018
- de 14h30 à 18h00



Réunion thématique « études énergétiques et diagnostics »

Ce jeudi 8 novembre à 18h30, la CCAVM organisait à l'intention des conseillers communautaires, une réunion sur le thème des « études énergétiques ». Cette rencontre faisait suite à l'étude commandée en 2017 par la CCAVM dans le cadre des réductions de la consommation énergétique définies par le Grenelle de l'environnement, soit une baisse de 38 % attendue à l'horizon 2020.

Le cabinet d'Ingénierie et Conseil en énergies – ENERGETHIK, mandaté pour réaliser l'étude sur 20 bâtiments de la collectivité particulièrement « énergivores », a fait la restitution de ses travaux à l'occasion de cette soirée. L'enjeu pour les élus et équipes de la CCAVM étant d'avoir les éléments techniques permettant de définir les interventions prioritaires et d'établir un programme d'investissement à cet effet.



Il est à noter que l'étude menée par le cabinet ENERGETHIK a pu bénéficier d'une aide au financement à hauteur de 70 %, dans le cadre du programme pour la transaction énergétique du Grand Est – CLIMAXION - fruit de la collaboration entre la Région Grand Est et l'ADEME en faveur du climat.

ZOOM SUR :

Mise en ligne des données :

Toutes les données disponibles sur les captages classés prioritaires du territoire de la CCAVM sont mises en ligne sur le site internet :

<http://www.ccavm.fr>

Pour accéder à la page, allez dans l'onglet « les missions » puis « Environnement », « captages prioritaires » et « données par captage ».



Vous y trouverez :

- ◇ Les suivis qualité de l'eau
- ◇ Les études d'Aire d'Alimentation de captages
- ◇ Les diagnostics agricoles et non agricoles
- ◇ Les bilans des animations agricoles
- ◇ Les arrêtés de déclaration d'utilité publique

Directeur de la publication
Patrick Berthelon
Rédaction
Sophie Hervieu

Les captages d'eau potable classés prioritaires

Le 4 octobre 2018 s'est tenu un comité de pilotage à la CCAVM, afin de faire le point sur les captages d'eau potable classés prioritaires à causes de **pollutions diffuses aux nitrates et pesticides**. Etaient à la fois présents élus, services de l'Etat, Agence de l'Eau et exploitants agricoles. Pour rappel, un travail est mené depuis plusieurs années sur 7 de ces captages :

- ◇ La Source de Ville-Haut (Aprey)
- ◇ La Source de Chemin de Perrogney (Baissey)
- ◇ La Source de Ville-Bas (Baissey)
- ◇ La Source des Nazoires (Saint-Broingt-les-Fosses)
- ◇ La Source de Roseloy (Courcelles-Val-d'Esnois)
- ◇ La Source du Bois Bagneux (Leuchey)
- ◇ La Source des Varnes (Villegusien-le-Lac)

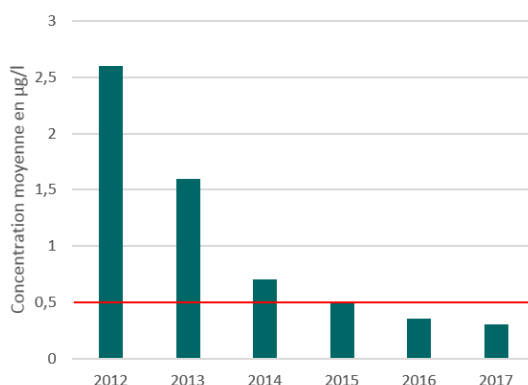
Les **Aires d'Alimentation de ces Captages (AAC)** ont été définies en 2014 par Sciences Environnement. Un diagnostic des pressions agricoles et non agricoles a été mené en 2016 par Sciences Environnement et la Chambre d'Agriculture de Haute-Marne. Depuis, la Chambre d'Agriculture a été mandatée pour animer un programme d'action avec les exploitants agricoles concernés et volontaires pour faire évoluer les pratiques et lutter contre la pollution des eaux des captages.

L'évolution des teneurs en nitrates et pesticides de ces captages a été exposée lors de ce comité de pilotage par la FREDON de Franche-Comté. D'après les graphiques affichés, il semblerait que soit la teneur en **matière polluante se stabilise, soit elle diminue**. L'exemple le plus probant est celui du captage de la Montagne de Bagneux, concerné à la fois par une pollution aux nitrates et aux pesticides. Tout le monde se rappelle le pic enregistré en 2012 et l'obligation pour la commune de Leuchey distribuer de l'eau en bouteille. Depuis, les efforts des exploitants du secteur ont payé, comme vous pouvez le voir sur les graphiques ci-dessous, qui parlent d'eux même.

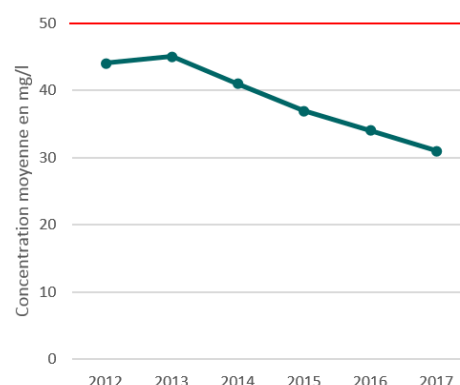


Source du bois Bagneux

Synthèse des concentrations en pesticide des eaux brutes de la Source du Bois Bagneux



Synthèse des concentrations en nitrates des eaux brutes de la Source du Bois Bagneux



D'autres captages font également l'objet d'études et de suivi, c'est le cas de :

- ◇ La Source de la Roche Hollier (Longeau-Percey)
- ◇ La Source de Rochefontaine (Prauthoy)
- ◇ Source de Piepape (Villegusien-le-Lac)
- ◇ Source de Silière (Cohons)
- ◇ Source de Moulin Davin (Syndicat des eaux de la Haute-Vingeanne)
- ◇ Sources de la Venelle (Vaillant)

La CCAVM

- 1 territoire
- 51 communes
- 8635 habitants

Décembre 2018 n° 7 L'INFO'COM



Les communautés de communes se sont vues transférer en 2017, la compétence PLUi-h sans toutefois être dotées par l'état des ressources supplémentaires qu'aurait

nécessité un tel projet.

L'enjeu est pourtant de taille pour les territoires. En effet, derrière ces initiales - PLUi-h - se profile la vision du territoire pour les 10 ou 15 prochaines années. Le Plui-h doit répondre aux besoins des ménages et de l'économie locale tout en préservant le cadre de vie et les spécificités de chaque commune. Le lancement officiel de cette mission est intervenue le 14 décembre dernier.

L'habitat est un poste majeur pour les ménages notamment les plus modestes. C'est dans ce cadre que la CCAVM reconduit en 2019, le Programme d'Intérêt Général (PIG). Le PIG est un dispositif qui permet aux propriétaires occupants de bénéficier d'une aide financière pour réaliser certains travaux d'isolation.

Patrick Berthelon - Président de la CCAVM

Notre territoire bénéficie d'un tissu associatif très actif. Si beaucoup de structures sont déjà bien implantées dans la vie locale, les associations ont néanmoins exprimé le besoin de communiquer sur leur cœur de métier respectif. A cet effet, à compter du mois de janvier, elles auront la possibilité d'insérer un encart dans la lettre d'information de la CCAVM - l'Info'Com. Par souci d'équité, chaque publication devra respecter le format défini par la collectivité, soit 100 mots.

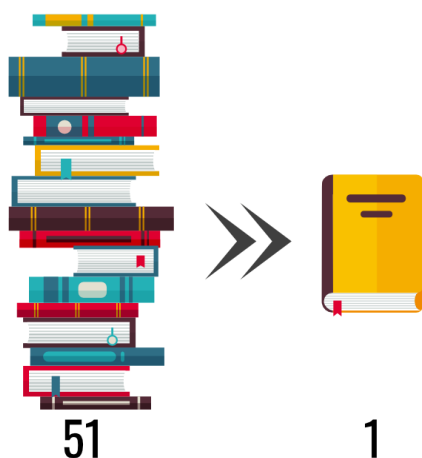
Les articles sont à adresser à ccavm@ccavm.fr et seront publiés par ordre d'arrivée.



Élections professionnelles du 06/12/2018 : les agents publics ont été appelés à voter pour choisir leurs représentants du personnel siégeant dans les organismes consultatifs de la fonction publique. Six agents - trois titulaires et trois suppléants - ont été élus à la CCAVM pour siéger au sein du Comité Technique, instance chargée de donner son avis sur les projets relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services (effectifs, emplois, compétences, etc...). Autant de représentants élus seront nommés au sein de cette instance.



ZOOM : Lancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal !



Le PLUiH va nous permettre de simplifier la gestion de l'urbanisme à l'échelle de notre intercommunalité. Passer de 51 réglementations possibles à 1 document...

UNE DÉMARCHÉ GLOBALE ORGANISÉE

Imaginer, penser et planifier collectivement l'aménagement de notre territoire, tel est l'enjeu de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUiH) d'Auvergne, Vingeanne et Montsaigeonnais. Notre futur PLUiH vise plus précisément à définir ensemble les règles de constructibilité sur tout le territoire. Où construire ? Pour qui, et comment ? Quel bâtiment réhabiliter ? Quelles dynamique inverser ou accompagner ? Quel patrimoine protéger et valoriser ? Autant de questions auxquelles répondra ce document.

LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE L'HABITAT AU CENTRE DES ÉCHANGES

Notre PLUi s'est doté du volet «H» («Habitat») pour avoir l'ambition d'une politique de l'habitat : Calibrer le nombre de logements à produire pour répondre à l'évolution des foyers ou à l'arrivée de nouveaux habitants, mesurer la vacance, orienter et définir l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour permettre une offre à la fois quantitative et qualitative à l'échelle de la Communauté de Communes. La procédure PLUiH requiert plusieurs étapes de travail qui s'échelonneront au cours des trois années à venir : Diagnostic, Projet stratégique ... /...



Le dialogue pour co-construire un des documents les plus stratégiques pour la CCAVM



14 décembre 2018 - Lancement officiel de la mission avec les élus du territoire.



Le bureau d'études GEOSTUDIO (Urbanistes à Dijon) est mandataire du groupement, c'est-à-dire qu'il constitue le chef d'orchestre dans l'avancée des études. Il est en charge du volet urbanisme, paysage, cartographie et concertation du projet. A ses côtés, le bureau d'études BIOTOPE est en charge du volet Environnement, CAPLA ARCHITECTURE pour le patrimoine et l'architecture et enfin GEOHABITAT, pour les études relatives à la politique de l'habitat.

Directeur de la publication
Patrick Berthelon
Rédaction
Sophie Hervieu

d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), Plan de zonage et Règlement écrit.

Au regard de l'importance de l'enjeu, une attention particulière sera accordée à la concertation avec les élus, acteurs locaux et habitants du territoire. Il s'agit là de façonner le cadre de vie des générations futures sur notre Communauté de Communes: habitat, activités, déplacements.... Un tel projet ne peut donc s'inscrire que dans une dynamique de travail partenarial et avec une vision globale du territoire.

UN DOCUMENT CO-CONSTRUIT POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ

Ainsi, pour élaborer un PLUiH tout aussi ambitieux que respectueux des équilibres et de l'identité de chaque Commune, nous vous invitons à vous informer et à participer activement aux

temps d'échanges, car votre vécu, votre vision du terrain et votre parole sont essentiels pour bâtir un projet partagé et cohérent répondant aux intérêts de chacun. Soyez force de proposition et exprimez-vous !

Un premier Comité de Pilotage a déjà eu lieu le lundi 9 novembre dernier au siège de la CCAVM en présence du groupement des bureaux d'études et des principaux partenaires qui accompagneront la réalisation du projet.

Nous ne manquerons pas de partager avec vous les avancées du projet, notamment grâce au site Internet. Ce dernier constitue le principal support d'informations. Il permettra également de s'exprimer que l'on soit élu ou habitant, de se procurer les comptes-rendus des réunions. Concertation, transparence et intérêt général seront le fil rouge de cette action.

